



Le PETIT CANARD du PORT

La Gazette de l'APUPR

www.apupr.fr

*Les vacances sont finies... Voici Royan vidée de ses plaisanciers, mais que de bons souvenirs !
Les articles de « la vie de l'association » font une large part aux récits des sorties estivales de nos bateaux
malgré un temps souvent maussade. Ils vous feront peut-être regretter
de ne pas avoir participé, mais certainement plus envie d'être du voyage l'année prochaine.*

Le mot du Président

Bien voilà un été qui se termine malgré une météo pourrie pour nos vacanciers. Cette année fut pour notre association l'année de tous les records, en termes d'adhérents, de succès sans précédent pour nos concours de pêche et d'affluence aux pots de l'amitié sur la terrasse de l'école de voile jugée presque trop petite ! Le seul bémol fut l'annulation de notre pique-nique à Cordouan due à une météo peu fiable qui aurait pu rendre cette sortie dangereuse pour nos participants mais qui a permis de nous retrouver tous dans notre nouveau «club house»



en cours d'aménagement et de le faire connaître à nos adhérents, environ 110 convives, à ce casse-croûte improvisé à la dernière minute, journée fort sympathique entre amis, sans oublier le 21 juin, date de l'inauguration du port marquée par une journée estivale digne d'un 15 août devant une foule considérable.

Des projets ambitieux pour la saison prochaine ... ? Didier Quentin, Bernard Giraud et son équipe animation, David Passerault et moi-même travaillons pour une fête de la mer exceptionnelle !!! Faire venir le Belem dans le port de Royan ... en compagnie d'unités de prestige. Un rêve qui va devenir réalité: porter notre ville de Royan au premier rang et devenir la station phare de Charente Maritime. Et bien d'autres animations comme le Défi des Ports de Pêche et un concours de pêche exceptionnel doté de lots prestigieux. Vivement 2009 !!!

Patrick Le Guinio

Inauguration des travaux du port

Le 21 juin, date tant attendue par notre député maire Didier Quentin, qui tenait depuis avril à ce que l'inauguration officielle coïncide avec la fête de la musique, fut un pari ambitieux qui ajouta une pression constante tant auprès des architectes que des nombreuses entreprises concernées.

Après de multiples réunions plus ou moins houleuses auprès des commerçants des voûtes du port, manifestant à juste titre leur crainte et leur perte d'exploitation durant les travaux qui, à leurs yeux, n'avançaient pas..., la diplomatie, l'écoute et la communication de notre député maire ont eu raison de toutes ces inquiétudes et comme prévu, le jour J fut honoré et la fête grandiose devant 8000 personnes environ et une météo estivale.

Les animations se succédèrent, Roland Amauger, notre trésorier, en compagnie de Bernard Peraudeau, président des pêcheurs professionnels, enrôlèrent symboliquement un bout en gage de partenariat pour sceller les liens entre plaisanciers et pêcheurs professionnels. Puis Didier Quentin coupa le ruban officiel et la cérémonie d'inauguration se termina dans un bain de foule enthousiasteQuelle magnifique journée et que de souvenirs !!!

Patrick Le Guinio



Sommaire

- Le mot du Président
- Inauguration travaux port
- Concours de pêche
- Stages initiation pêche
- Tous à Saint-Denis
- Accueil des plaisanciers de La Rochelle
- Cordouan-Mortagne
- Exercices de sécurité
- Pots de l'amitié
- Visite du sémaphore du Verdon
- Club house de l'APUPR
- Plataine de Foncillon
- Nœuds marins
- Repas annuel
- Bourse des Equipiers
- Petites annonces
- Recette de Tonton Bernard
- Extraits Division 240

Pièces jointes :

- communiqué de Chris Nautic
- repas annuel



Concours de pêche

Comme l'an dernier, l'APUPR a organisé cet été 2 concours de pêche en mer, les dimanches 20 Juillet et 17 Août.

Le Règlement, suivant les expériences passées et les suggestions proposées (toujours bienvenues..) avait cette année été changé. Exit donc les poids totaux de poissons au profit de la qualité des spécimens. Ainsi et pour donner une chance à tous les participants, novices ou chevronnés et pour ne pas favoriser de style particulier de pêche, 5 catégories avaient été retenues : nombre total de bars francs, poids du plus gros bar, du plus gros maigre, du plus gros poisson (hors bar ou maigre) et nombre d'espèces pêchées (1 poisson maillé de chaque).

En voici donc les résultats :

Concours du 20 Juillet 2008 : 17 bateaux inscrits.

Après un petit déjeuner offert par l'Association pris en commun à 6h30 à « La Tartine » sous les Voûtes du Port (le réveil fut dur pour certains !) les premiers départs eurent lieu à 7 h.

Météo du jour prévue moyenne : Vent force 2 à 3 le matin, 3 à 4 l'après midi, houle moyenne d'un mètre, mer peu agitée à agitée. Les prévisions se sont révélées exactes, un ciel maussade le matin sans pluie et un joli clapot qui rendit pour tout le monde la journée fatigante.

A 18h30 sur la terrasse de « La Voilerie » a eu lieu la pesée, l'annonce des résultats, la remise des prix, le tout clôturé par un cocktail.

En catégorie : Nombre total de Bars francs : Ce jour les pêches ne furent pas extraordinaires, puisque CASTEL le vainqueur, skippé par J. Matignon remporta la coupe avec seulement 6 bars p ê c h é s . L E TOUILLE, skippé par S. Ferranti prit la deuxième place.

En catégorie : Poids du plus gros bar : la qualité par contre des bars pêchés ce jour-là a été très bonne, la coupe et le premier prix revint à SUN SEA skippé par P. Bouchet avec un poisson de 3,530 kg, le second prix attribué à WHY NOT skippé par D. Dianda (3,070 kg).

En catégorie : Poids du plus gros maigre : Aucun gros maigre pêché.

Premier prix : MUSTANG skippé par B.Feyte pour un poids de 1,330 kg et second prix pr SYJUMA de P. Le Guinio (1,115 kg). En catégorie : Poids du plus gros poisson : 1° prix et coupe pour OVER TIME de P. Martin qui rapporte un lieu de 3,850 kg suivi par DINDO DREAM de Mr. Noël.

Enfin en catégorie : Diversité d'espèces : 1° prix ELISE IV skippé par JC. Guillien qui rapporte dans sa glacière 1 bar, 1 brigne, 1 dorade, 1 maquereau, 1 congre, 1 chinchard, suivi par ALEXANDRIE de Y. Debrun avec 5 sortes de poissons.

Concours du 17 Août 2008 : 14 bateaux inscrits.

Météo du jour : vent 3 à 4 le matin, mollissant 2 à 3 l'après-midi, houle de 1m, 20, mer peu agitée. Le ciel peu clément en début de matinée, avec quelques gouttes d'eau se montra plus ensoleillé ensuite.

Le petit déjeuner traditionnel fut servi au Club House de l'APUPR. Nos nouveaux locaux deviennent bien utiles dans ce genre de rencontre. Les départs eurent lieu comme en Juillet aux alentours de 7 heures. Le temps fut en réalité assez beau l'après-midi, le clapot se calmant avec la chute du vent;

seul un petit mouvement de houle le matin interdit l'accès à certains secteurs. Contrairement au concours de Juillet, les poissons furent plus nombreux à répondre présents au rendez-vous.

La palme revint dans la 1° catégorie : Nombre de bars francs (faut-il l'appeler catégorie reine puisqu'un magnifique bar ou maigre ramené valent également le détour) à PHICHA skippé par B. LEROY; Bernard accompagné de son petit fils Vincent et de son fidèle équipier J. Morin prend donc la première place en rapportant au contrôle 40 magnifiques bars. Pour la petite histoire, il faut également signaler que notre ami et son équipage se sont payé aussi le luxe de pêcher le plus gros bar du concours (3 kg) et le plus gros maigre (5 kg), mais le règlement stipulant que l'on ne pouvait concourir que dans une catégorie afin de pouvoir récompenser un maximum de participants, ce sont des poids inférieurs qui remporteront les autres épreuves suivantes.

Ainsi en catégorie : Poids du plus gros bar CASTEL, skippé par J. Matignon (qui était spécialement revenu de chez lui pour participer, 400kms !! Bravo ..) rapporte un poisson de 2,100 kg.

En catégorie : Poids du plus gros maigre ELISE IV de JC. Guillien apporte à la pesée un maigre de 3,670 kg

En catégorie : Poids du plus gros poisson, ce jour-là nous avons un joli spécimen pêché par MAJU et l'équipage de J. Gault, un congre de 13 kg. Il remporte haut la main le premier prix puisqu'il est suivi par POLO et son skippeur R. Amauger avec un chinchard de 0,458 kg !! (mais là peut-être avons-nous fait une erreur malgré le grand soin apporté aux pesées ; toute contestation sera prise en compte, et gardons un lot pour la réparer...)

Anecdote de la journée, Samouraï skippé par J.Tabard notre vice-président avait, lui, choisi d'appliquer les règles sur la parité imposée au Gouvernement, il embarqua donc un équipage féminin et malgré un excellent départ (2 maigres et un bar de belles apparences) le clapot a eu raison de la solidité d'estomacs. Il dut revenir sur la terre ferme plus tôt que prévu.

En conclusion et pour faire le bilan de ces deux journées, elles ont obtenu un franc succès si l'on en juge par le nombre de participants et les échos en retour. Je voudrais toutefois revenir sur un point qui mérite d'être souligné : nous n'avons pas assez mis en valeur le soir à la remise des prix, le



rôle prépondérant des équipiers. Sans eux il y aurait eu beaucoup moins de monde à la remise des prix !! (La Palisse !) Plus sérieusement moins de beaux poissons pêchés, les skippers et nous-mêmes ne pouvons que les en remercier. Nous nous efforcerons l'an prochain de mettre leur action plus en valeur. Bien que tout le monde l'ai constaté nous voulons

aussi mettre l'accent sur la qualité des lots et récompenses. Nous écrivons personnellement à tous nos sponsors, mais veuillez trouver ici la liste de tous ceux qui nous ont aidés à vous récompenser (par ordre alphabétique) :

ADB, Cabinet de gestion et transactions immobilières Royan –
– **CERCLE NAUTIQUE**, Permis maritimes Port de Royan –
CHAMPION, St. Georges de Didonne - **COMPTOIR de la MARINE**, Habillement et Décoration marine, Voûtes du Port Royan – **CÔTE OUEST**, Habillement, Voûtes du Port Royan –
EVASION MARINE, Nautisme, St. Sulpice de Royan –
FEYTE Bernard, Viticulteur, Libourne – **FIN BOUCHON**, Articles de Pêche, Place du Marché Royan – **GLOBE TROTTER**, Restaurant, Bar, St. Palais/Mer – **INTER MARCHÉ**, Royan – **KER NOËL**, Crêperie St. Georges de Didonne – **PETIT BOUCHON**, restaurant Voûtes du Port Royan – **PORT DE ROYAN** Capitainerie – **La SIRENE**, Croisières sur l'Estuaire, Port de Royan – **La VOILERIE**, accastillage, Voûtes du Port, Royan.

Remerciements aussi à JF. Hautbout qui n'avait pas choisi la facilité en effectuant le contrôle des pesées et les classements.

A l'année prochaine maintenant, commencez à affûter vos hameçons en prévision des futurs concours.

J.C.Guillien

Stages initiation pêche

Les vendredi 18 juillet et lundi 11 Août, aux dates prévues sur notre calendrier des manifestations ont eu lieu à 18 heures au Club House de notre Association deux rencontres « Initiation pêche ». Aux deux sessions nous avons enregistré plus de dix participants.

L'animation de ces deux rencontres fut assurée par Jean François HAUTBOUT et moi-même, auteur de cet article. Elles ont répondu aux attentes des personnes présentes. L'ensemble des participants était représenté, soit par de nouveaux arrivants dans notre région voulant connaître les lieux de pêche et les pièges de l'estuaire et de la région, soit par de futurs pêcheurs ou pêcheurs novices souhaitant ne pas revenir leur glacière vide de poissons.

Cette attente représente exactement le but recherché dans la mise au calendrier de telles rencontres, à savoir : s'adonner au plaisir de la pêche avec une petite réussite, tout en connaissant bien les risques encourus dans certains secteurs. Nous naviguons ici et pratiquons la pêche amateur depuis de nombreuses années et sommes heureux de faire profiter les adhérents de notre petite expérience.

A chaque réunion, le débat s'est scindé en deux :

Zones de pêche et prudence à respecter.

Techniques différentes utilisables.

Tout pêcheur se spécialise un jour suivant ses goûts ou ses résultats dans une technique particulière, notre action consiste à les évoquer toutes (avec parfois un peu plus de précisions suivant les préférences) laissant ainsi à chacun le soin de faire son choix.

Nous insistons aussi particulièrement sur le comportement (que toute personne en général et pêcheur en particulier) doit avoir. Même si cela tombe sous le sens, malheureusement on s'aperçoit souvent qu'il n'en est rien... : la mer se respecte, la faune se respecte et les pêcheurs aussi entre eux doivent se respecter (ne voit-on trop souvent d'altercations entre embarcations avec comme excuse: la mer est à tout le monde !!!) Il est aussi bon de rappeler que notre région est encore poissonneuse, que des Professionnels y travaillent et que nous devons aussi les respecter en évitant de pêcher dans leurs lignes, de traîner aux abords de leurs matériels, tout cela relève non du savoir mais du bon sens.

Nous pensons, à l'issue de ces deux rencontres, avoir atteint nos objectifs en constatant la satisfaction des présents à ces « Initiations Pêche ». Nous avons clôturé les débats chaque fois en disant que nous sommes disponibles même hors de ces rencontres, on nous voit suffisamment souvent sur les pontons et nous sommes toujours heureux de parler d'une de nos activités favorites conjuguant pêche et navigation en mer.

J.C. Guillien

Tous à Saint-Denis

Les 6, 7 et 8 juin pour la 10ème édition de « Tous à... » des bateaux des ports de Charente-Maritime se sont rendus à St-Denis-d'Oléron. Le Comité Départemental de Voile de Charente-Maritime, l'Y.C.O., Colette Talmont présidente de



l'APPSD et son équipe ont organisé cette rencontre. Une dizaine de « voileux » de notre association se sont rendus à cette manifestation. Les visites se sont succédées : sémaphore, phare de Chassiron, musée du village avec J.L. Macé un passionné de l'histoire locale et à la verve intarissable, C. Charlet pour les ballades à vélo dans les sentiers du marais Papi-neau, les contes de R. Bithonneau à la maison de la pointe et les ravitaillements.



L'ensemble fut réussi, même le beau temps était de la partie et un excellent dîner rassemblant plus de 150 personnes dans une ambiance festive au village « Les Beaupins » clôtura ces réjouissances.

Félicitations aux organisateurs et plus particulièrement à Colette Talmont (ci-dessus) et aux « vestes beiges bénévoles » de l'APPSD qui nous ont reçus avec sourire et gentillesse.

J. Mayer

Accueil des Plaisanciers de La Rochelle

Nous avons accueilli une vingtaine de membres de l'Association des Plaisanciers de la Rochelle, venus à bord de 6 bateaux, assister comme chaque année au Violon sur le Sable et profiter de la vie Royannaise. Nous les avons reçus devant le verre de l'amitié à notre nouveau club-house. Il est important de tisser des liens entre nos associations par le biais de l'UNAN-CM bien sûr et par des liens personnels entre présidents des associations de plaisanciers.

L'APLR a convié en retour les membres de l'APUPR à son pot de l'amitié le 13 septembre lors du Grand Pavois de la Rochelle.

G. Mayer

Cordouan—Mortagne

Le pique-nique de Cordouan offert par l'APUPR ayant dû être annulé comme vous le savez en raison du « principe de précaution » devant une météo peu encourageante, plus d'une centaine d'amis se sont donc retrouvés au club-house vers midi devant un casse-croûte varié et copieux, bien appétissant et fort apprécié qui leur fit oublier leur déception.

Ceux qui devaient faire Cordouan-Mortagne en bateau sont donc partis de Royan vers 16h, la météo étant meilleure. 3 voiliers et 4 vedettes sont arrivés vers 20 h à Mortagne pour l'ouverture de l'écluse. Quelques-uns sont venus en voiture retrouver les navigateurs au restaurant du Port. La soirée fut joyeuse et festive, réunissant 44 convives. Les marins ont dormi dans leur bateau et quitté le bassin à flots le lendemain matin pour rejoindre Royan.

J. Mayer



Exercices de sécurité

Depuis plusieurs années, en partenariat avec la station nautique, les pompiers de Royan, la gendarmerie et l'APUPR, la SNSM installe son stand près du port. Dès 15h les sauveteurs étaient à la disposition de tous.

L'objectif est d'éclairer les personnes se sentant concernées et de les « refamiliariser » avec les règles de navigation qui évoluent. Présentation des missions des services de sécurité présents, ateliers manipulation de VHF, ouverture d'un radeau de survie, manipulation des fusées de détresse, récupération d'un homme à la mer étaient au programme. Il vaut mieux s'entraîner à terre afin d'être opérationnel en cas de besoin en mer : c'est pourquoi nous vous recommandons vivement d'assister à ces démonstrations.

G. Mayer



Pots de l'amitié

Les 4 juillet et 8 août ont réuni successivement plus de 100 et 150 personnes devant les buffets - toujours aussi délicieux - préparés par M. Lhermite du Restaurant La Forêt à Meschers.

Le punch, très apprécié, avait été concocté par Roger Lucas pour le premier pot et par Roland Amauger pour le second.

Le 4 juillet une tombola fut organisée pour gagner un magnifique jambon de Bayonne remporté par S. Ferranti. Ces manifestations se sont déroulées dans une ambiance conviviale. Tous nos remerciements à J.B. Prudencio Président des Régates qui chaque année nous prête sa terrasse. Empêché cette année nous espérons qu'il sera des nôtres l'an prochain.

Notre Député-Maire Didier Quentin, toujours à l'écoute de la vie de notre association, et malgré son emploi du temps chargé a eu la gentillesse de venir passer quelques minutes avec nous. Un grand merci.

G. Mayer



Visite du sémaphore du Verdon



Que ce soit avec leur bateau ou par le bac, 34 personnes se sont retrouvées à Port Médoc le 8 juillet. Au programme visite du sémaphore, très intéressante et instructive. Notons que nous avons été accueillis avec beaucoup de gentillesse. Ballade à vélo pour d'autres ou en petit train.

Le repas au restaurant le Côte d'Argent du Verdon fut apprécié et l'ambiance amicale.

G. Mayer



Bureau et Club House de l'APUPR

Au début de la saison estivale nous avons pris possession de notre nouveau local au 1er étage des voûtes du port, plus spacieux et bénéficiant d'un cadre de vie rénové. C'est avec un grand dynamisme et des idées judicieuses que notre président, aidé de ses collaborateurs ont organisé et meublé le nouveau bureau ainsi que le club house. Merci aux généreux donateurs de meubles, frigos, cafetière, vaisselle diverse, jeux, tableaux etc... Tout ceci dans un seul but : mieux vous accueillir et être dignes de notre association.

Lors du CA du 6 septembre dernier, il a été décidé de la rédaction d'une charte pour ce club précisant les conditions de mise à disposition du local pour nos adhérents et éventuellement pour les commerçants (show-room) ou pour les services culturels de la ville.

Une seule recommandation que chacun comprendra : laisser les lieux en état.

Nous avons obtenu ce local grâce à M. le Député-Maire et nous nous sommes engagés à en faire un lieu de vie avec des animations qui seront relatées dans notre gazette.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

P. Le Guinio 06 63 15 65 02, R. Amauger 06 61 79 82 02 ou G. Mayer 06 88 92 76 52.

Platine de Foncillon *pointe rocheuse de Foncillon*

Nous avons le regret de constater qu'en 2008 plusieurs bateaux ont encore talonné sur l'avancée rocheuse de Foncillon, la mise en place de la cardinale sud préconisée par les Affaires Maritimes en juin 2007 n'ayant toujours pas été implantée. Renseignements pris auprès de la Capitainerie, des difficultés sont apparues lors des carottages expliquant en partie ce retard. Bonne nouvelle : les travaux devraient être terminés fin septembre.

Nœuds marins

Nous envisageons de faire quelques réunions pour apprendre à faire des nœuds marins. Notre ami Pascal de « La Voilerie » propose ses services. Les personnes intéressées pourront s'inscrire auprès de J. Mayer 06 82 02 61 56 avant le 31 octobre.

Repas annuel

Il aura lieu samedi 25 octobre 2008 à 12h30 au restaurant La Forêt à Meschers (bulletin d'inscription ci-joint à retourner avant le 20 octobre avec le chèque correspondant). Nous vous attendons nombreux.

Création d'une Bourse des Equipiers

Nous renouvelons la création de cette bourse. La meilleure façon de trouver, soit un équipier, soit un bateau, est de téléphoner à notre ami responsable : Philippe Hannotin au 06 80 89 04 25. Nous nous réjouissons que de telles affinités se réalisent sans parler de l'aspect sécurité par rapport aux sorties individuelles.

Petites annonces

A votre demande, nous publions dans notre journal vos petites annonces et les affichons dans notre bureau. Nous attirons votre attention sur le fait que sans nouvelle de votre part, ces annonces ne seront publiées et affichées que 3 mois. Merci de votre compréhension.

La recette de Tonton Bernard

Anguilles grillées aux feuilles de vigne.

Ingrédients pour 4 pers. : 1/8 l d'huile de tournesol, 1 citron, 2 échalotes, 2 gousses d'ail, 2 piments d'Espelette, 3 carottes, 1 branche de céleri, une cuillère à soupe de câpres, une cuillère à soupe de persil haché, 1 cuillère à café de sel, une pincée de poivre, quelques feuilles de vignes non traitées (à défaut des feuilles de papier aluminium)

Temps de la marinade : 2h au minimum

Temps de préparation : 50 mn.

Temps de cuisson : 15 à 20 mn.

La recette : faire préparer les anguilles par votre poissonnier. Couper les anguilles en tronçon de 5 à 6 cm de longueur.

Préparer la marinade : presser le jus de citron et le mélanger à l'huile de tournesol, dans un grand saladier. Peler les échalotes et l'ail, les hacher, les mettre dans la marinade. Ouvrir les piments, ôter les pépins qui se trouvent à l'intérieur, les hacher très finement, les ajouter au contenu du saladier. Nettoyer les carottes et le céleri. Les couper en très petits dés, les jeter dans la marinade ainsi que les câpres le persil, le sel et le poivre. Bien remuer pour que tous les ingrédients se mélangent les uns aux autres et placer enfin les morceaux d'anguilles. Couvrir d'une feuille de papier alu, laisser reposer 1 heure puis retourner les morceaux d'anguilles. Couvrir et laisser reposer encore 1 heure. C'est le temps minimal pendant lequel les anguilles doivent mariner.

Etendre les feuilles de vigne sur une surface de travail (si elles ont été achetées en conserve, les faire égoutter après les avoir passées sous l'eau courante puis les sécher avec du papier absorbant). Poser sur chaque feuille un morceau d'anguille légèrement égoutté, refermer la feuille en l'enroulant sur elle-même (au besoin en utiliser une deuxième et la fixer à l'aide d'une petite pique en bois).

Faire chauffer le gril. Lorsqu'il est bien chaud, poser les petits paquets d'anguille et les laisser dorer 8 à 10 minutes sur chaque face Bon appétit !

B. Feyte

Avant de terminer, nous tenons à souligner la qualité du monde associatif.

Etre dans une association, c'est s'engager, c'est participer, c'est donner quelque chose de soi, c'est se rendre utile.

Cela n'est pas donné à tout le monde.

Félicitations à notre association et à ses adhérents !



NOUVELLES REGLES DE SECURITE « DIVISION 240 »

ZONES DE NAVIGATION

13 mars 2008

3 zones de navigation sont créées au lieu de 2, l'armement de la nouvelle zone « Moins de 2 milles » est allégé.

Le matériel obligatoire correspondant à chacune des 3 zones est simplifié et standardisé en « packs » :

- Zone jusqu'à 2 milles d'un abri, Matériel du « Pack basique »
- Zone de 2 à 6 milles d'un abri, Matériel du « Pack côtier »
- Au-delà de 6 milles d'un abri, Matériel du « Pack hauturier »

Rappel : sont considérés comme abri les endroits où un bateau donné peut trouver refuge et où les personnes embarquées mises en sécurité (*ce qui est un abri pour un type de bateau ne le sera pas pour un autre*).

COMPOSITION DES PACKS D'ARMEMENT ET DE SECURITE

Matériel	Pack basique < 2m. / abri	Pack côtier < 6m. / abri	Pack hauturier > 6m. / abri
Sécurité individuelle			
Un moyen de remonter à bord pour une personne tombée à l'eau	x	x	x
Un équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (ou combinaison portée)	x	x	x
1 harnais par personne à bord d'un voilier			x
1 harnais par navire non voilier			x
1 dispositif de repérage et d'assistance pour personne tombée à l'eau (= bouée couronne + feu à retournement ou équivalent) Pour les pneumatiques, embarcations de capacité > 5 adultes ou port d'un gilet			x
Sécurité collective			
1 moyen de repérage lumineux (<i>lampe électrique étanche ou flash light</i>)	x	x	x
1 miroir de signalisation		x	x
1 corne de brume		x	x
3 feux rouges automatiques à main		x	x
3 fusées parachute (dispense avec 2 fumigènes flottants (VHF/ASN			x
1 dispositif de sécurité pour couper l'allumage ou les gaz en cas d'éjection du pilote (HB > 6cv ou VNM)	x	x	x
1 radeau de survie EN / ISO 9650 ou annexe de « sauvetage »			x
Sécurité du bateau			
1 dispositif d'assèchement fixe ou mobile (navires avec espace habitable et ceux non auto-videurs) NB Bateaux sur le marché depuis 1998 : respecter les préconisations du constructeur	x	x	x
1 dispositif de lutte contre l'incendie (sauf VNM < 25 kW) (selon recommandation constructeur pour bateaux mis sur marché depuis 1998, ou Division 224 à la date de mise en service pour les autres).	x	x	x
Mouillage – remorquage			
Une ligne de mouillage ou une ancre flottante (sauf si la capacité d'embarquement est < 5 personnes)	x	x	x
1 dispositif permettant le remorquage : point d'accrochage et ligne (sauf planche à voile et kite surf)	x	x	x
Navigation et documents			
Le pavillon national pour les navires francisés	x	x	x
Le matériel permettant de faire le point, de tracer et de suivre une route			x
Un compas magnétique		x	x
Cartes marines ou extraits, à jour, papier ou électroniques		x	x
Un document décrivant le balisage (éventuellement plaquette autocollante)			
Règlement pour prévenir les abordages (ou résumé textuel ou graphique)		x	x
Un dispositif permettant de recevoir la météo marine à bord			x
Livre des feux et Annuaire des marées ou équivalent (sauf en Méditerranée) Pouvant être regroupés en un document annuel unique Journal de bord			x
Sécurité médicale			
Boîte de secours (composition minimale et complément à l'initiative du skipper)			x